

Atelier d'innovation

Cet AMI propose de soutenir la mise en place d'ateliers de créativité et d'innovation. Ces ateliers de travail collaboratif peuvent réunir des étudiants et des tuteurs (académiques, de l'écosystème entrepreneurial et/ou d'étudiants entrepreneurs et alumni) et visent à sensibiliser les étudiants au processus d'émergence, de créativité, et d'innovation, tout en favorisant la montée en compétences et l'attractivité professionnelle. Ces ateliers permettent également, pour les formations qui le souhaitent, de transposer le travail réalisé en crédit ECTS ou *open badges*.

Les étudiants entrepreneurs et alumni peuvent contribuer à la sensibilisation des étudiants avec un effet dynamisant « entre pairs ». Ils favorisent ainsi la sensibilisation au passage à l'acte entrepreneurial, intrapreneurial et associatif.

Les ateliers d'innovation reposent sur une méthodologie d'apprentissage par l'action et sont destinés à stimuler l'émergence de propositions créatives et innovantes par les étudiants, le tout dans un parcours guidé par des tuteurs.

Résultats attendus :

- Pour les étudiants :
 - Expérimentation des méthodes de créativité et d'émergence de l'innovation sur des thématiques concrètes, et découverte de l'esprit d'entreprendre ;
 - Prise de conscience et développement des compétences transversales et entrepreneuriales ;
 - Découverte des postures favorables à la créativité et à l'émergence de l'innovation ;
 - Expérimentation des bénéfices du travail collectif ;
 - Évolution des représentations de ses compétences et de ses talents ainsi que celles de ses coéquipiers ;
 - Meilleure intégration sociale dans la communauté étudiante.
- Pour les tuteurs :
 - Développement des compétences dans leur fonction ;
 - Identification des compétences transversales transposables à d'autres contextes.
- Pour les formations, enseignants, équipes pédagogiques :
 - Sensibilisation à l'entrepreneuriat des établissements d'enseignement supérieur sur tout le territoire Bourgogne-Franche-Comté que ce soit via l'APP (atelier projet professionnel) ou dans le cadre de modules spécifiques à l'entrepreneuriat (quand maquetés) ;
 - Soutien à l'organisation et à l'animation pour les formations qui le souhaitent à travers le Pépité-BFC et son réseau (selon disponibilité) ;
 - Faciliter l'intégration de l'innovation dans les maquettes de formation ;
 - Accès à un réseau d'alumni étudiants entrepreneurs pour faciliter la communication « entre pairs ».

Freins potentiels à anticiper :

- Identification des participants et des accompagnants/tuteurs ;
- Difficultés logistiques du déploiement en raison de la configuration du territoire ;
- Temps d'appropriation de la méthodologie.

Exemples d'actions précédemment menées :

- **Action transverse MIB/ISIFC** : journée d'accompagnement (8h) pour faire émerger une idée créative et innovante en lien avec une problématique définie par les formations. Travail tutoré pour une cinquantaine d'étudiants animé par Pépité-BFC. Apprentissage par l'action via la méthode de *design thinking*.
- **Atelier d'innovation Pépité-BFC** : soirée d'intelligence collective regroupant des étudiants des établissements d'UBFC volontaires dont le but est de renforcer l'émergence de projets, portés par des étudiants, en lien avec le concours d'idées Pépité BFC. Animation de réseaux d'étudiants ambassadeurs dans les formations.
- **Journée de créativité Polytechnicum** pour réaliser des actions de sensibilisation aux métiers et aux filières d'ingénieur.es et de management et promouvoir leur mixité auprès des lycées/collèges.

Ressources proposées par PEPITE et RITM-BFC:

- **Kit d'animation en ligne « clé en main »** conçu comme un parcours guidé d'émergence de l'idée et de stimulation de la créativité. Le kit est accessible sur [Klaxoon](#) ou en mode classique selon les préférences.
- **Équipe d'animateurs** : Un groupe d'animateurs d'ateliers se constituera autour de PEPITE-BFC en misant sur la coanimation, le partage d'expériences et la mutualisation.
- **Mise en lien avec les précédents porteurs et pilotes d'actions similaires.**
- **Soutien financier** : toutes les dépenses nécessaires et justifiées par l'action, y compris :
 - les frais de missions des étudiants ;
 - les heures de coordination de l'action ;
 - les heures d'animation de formation ;
 - les actions de communication à destination des étudiants ;
 - la rémunération des étudiants tuteurs / ambassadeurs.

Moyens à mobiliser par le porteur

- Un ou plusieurs **formateurs** pour coanimer les modules auprès des étudiants.
- Organisation logistique des temps de formations des étudiants : locaux et surtout disponibilités des étudiants à former.